VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SEVRAGE BRUTAL ZOLPIDEM (35 À 0)

Par Profil supprimé Postée le 29/05/2017 15:30

Bonjour,
J'ai 31 ans et je suis toxico au zolpidem. Je suis dans une impasse car je n'ai plus d'argent donc je ne pleut plus me fournir. Je vis chez mon père qui n'est pas au courant de tout ca. Il ne connaît pas mes problèmes financiers (1500 euros environ) ni mes problèmes de drogues. Je ne veux pas aller dans un hôpital où cela se passe mal tres souvent (ils ne savent pas comment gérer un sevrage (je prends environ 35 zolpidem par jour et 6 lysanxia).
Étant en phobie sociale je suis incapable d'aller vers les gens pour m'aider.
Je ne sais pas quoi faire dans deux semaines je n'aurai plus rien et un sevrage de cette ampleur risque d'être insupportable.
Quelles sont les solutions possibles? Pour souffrir le moins possible?

Mise en ligne le 31/05/2017

Bonjour,

Comme vous vous en doutez, l'arrêt brutal des médicaments dont vous abusez va très probablement vous exposer à un syndrome de sevrage possiblement sévère. Ce qui est habituellement préconisé consiste à diminuer progressivement les doses et espacer les prises sur une période plus ou moins longue selon les personnes. Procéder à cette diminution sur deux semaines avec les quantités de comprimés que vous nous indiquez peut être une épreuve difficile.

Nous entendons qu'il vous soit difficile de vous faire accompagner face à ce problème, pourtant, c'est ce à quoi nous vous encourageons vivement. Vous semblez craindre de ne pas pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée mais il existe proche de chez vous des consultations d'addictologie à même de mettre en place les soins adéquats pour une problématique de pharmacodépendance.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de deux types de structures, l'une ambulatoire, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Agora, et l'autre hospitalière, l'unité d'addictologie du centre hospitalier d'Angoulême. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Outre la question du sevrage pour lequel vous pouvez demander à être hospitalisé dans l'unité spécifique, il nous semble très important que vous soyez épaulé psychologiquement. Vous évoquez une phobie sociale qui pourrait être prise en charge autrement que par de l'automédication, ce n'est pas sans raison que vous vous êtes mis à prendre à outrance le Zolpidem et le Lysanxia et il est peut être constructif d'effectuer une recherche de résolution du fond de vos difficultés.

Nous ne sommes pas sans imaginer à quel point l'idée de ces démarches peut vous coûter mais elles sont sans doute nécessaires. Le fait que vous soyez apparemment très isolé, que vos proches ne soient pas au courant de ce qui se passe de compliqué pour vous, que vous ayez une pression financière sont autant d'éléments qui nous font penser que le terrain est « glissant » et qu'il vous faut une aide extérieure.

Nous sommes disponibles bien sûr si vous souhaitez échanger avec nous plus directement sur vos difficultés. Vous avez la possibilité de nous joindre par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) mais aussi par Chat de 14h à minuit si vous préférez ce média. N'hésitez vraiment pas, ce pourrait être un pas supplémentaire pour vous aider à sortir de cette impasse.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE AGORA

59, place de la Bussatte
CHCC- Centre Hospitalier Camille Claudel-0545
16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 97 00
Site web : ch-claudel.fr/
Secrétariat : 9h-12h30 et 13h30-17h45 sauf le jeudi matin
Substitution : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous en semaine sur le centre. Au centre info jeunesse, sur rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Adresse: 4 rue de la Place du Champ de Mars, Angoulême.

Voir la fiche détaillée

CONSULTATION D'ADDICTOLOGIE ET EQUIPE DE LIAISON (ELSA) DU CH D'ANGOULÊME

Rond-Point de Girac CS 55015 St-Michel
Cedex 9
16959 ANGOULEME

Tél : 05 45 24 29 74
Site web : www.ch-angouleme.fr/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
COVID -19 : information de janvier 2023 : Accueil dans le respect des protocoles sanitaires

Voir la fiche détaillée